

LL + LPPPL



Aider, préempter, autoriser, surveiller

Depuis 2018 est entrée en force la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) venue compléter la loi sur le logement (LL). La Direction du logement (DIL) exposera un résumé des dispositifs légaux et des évolutions règlementaires.

Quels sont les soutiens aux financements par les pouvoirs publics ?

Quels sont les contours du droit de préemption ?

Comment planifier judicieusement les différents types de LUP dans les PACom ou PA ?

Quelles sont les restrictions auxquelles il faut être attentif au moment d'établir une valeur vénale, d'entreprendre des travaux, des attentes de rendements ou encore lors de la vente d'appartements loués ou la constitution d'une PPE ?



Autant de sujets qui seront exposés et ouverts à la discussion

Animé par Florian Failloubaz, directeur du logement & Eric Bron, juriste, depuis plus de 20 ans au service de la mise en œuvre de la politique cantonale vaudoise du logement.



Mercredi
15 mai 2024
de 09h00 à 11h30



SVIT School SA
Avenue de Rumine 13
1005 Lausanne



CHF 300.-
CHF 250.-
membres du SVIT Romandie



inscription